



HAL
open science

Les mutations socio-spatiales d'une ancienne cité ouvrière Michelin (la Plaine à Clermont-Ferrand)

Nora Semmoud

► **To cite this version:**

Nora Semmoud. Les mutations socio-spatiales d'une ancienne cité ouvrière Michelin (la Plaine à Clermont-Ferrand). Cahiers de géographie du Québec, 2008, 52 (146), pp.137 à 157. halshs-00743378

HAL Id: halshs-00743378

<https://shs.hal.science/halshs-00743378v1>

Submitted on 18 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Semroud (Nora), 2008, « Les mutations socio-spatiales d'une ancienne cité ouvrière Michelin (la Plaine à Clermont-Ferrand) », Cahiers de Géographie du Québec, Vol. 52, No 146, septembre 2008, pp. 137-157.

Les mutations socio-spatiales d'une ancienne cité ouvrière Michelin (la Plaine à Clermont-Ferrand)

Résumé

La cité ouvrière Michelin, située dans le quartier de la Plaine au nord du centre clermontois, est l'objet depuis plus de vingt ans de mutations socio-spatiales, sans doute, similaires à d'autres anciens quartiers ouvriers. Cependant, ce processus traduit des conditions, des temporalités, des acteurs et des effets différents selon les quartiers et leur contexte. Il semble important de décrypter les paramètres spécifiques de la recomposition socio-spatiale de la cité ouvrière Michelin, qui ne peuvent être généralisables qu'aux quartiers réunissant les mêmes conditions. La particularité de ce travail réside dans l'accent mis sur le rapport dialectique entre les transformations spatiales et sociales du territoire analysé. Dans cette optique, la réflexion présente met en évidence la simultanéité de plusieurs dynamiques où les transformations physiques du quartier et les changements sociaux s'alimentent et marquent le passage d'une identité ouvrière forte à une diversité des identités et des trajectoires. La première conjugue, tant les effets des actions urbaines menées par la municipalité et par Michelin, que ceux liés à la proximité du centre et au type d'habitat. La deuxième renvoie à l'auto-réhabilitation initiée par les ménages ouvriers qui ont procédé à leur ascension sociale et par les nouveaux arrivants de catégories intermédiaires. La troisième enfin, rend compte de la nouvelle construction sociale du quartier.

Les conditions à l'origine des mutations socio-spatiales de la cité ouvrière Michelin¹ de la Plaine à Clermont-Ferrand distinguent sa transformation d'autres quartiers ouvriers, tels que ceux des coronas² dans le Nord-Pas-de-Calais, cédés à des établissements publics qui ont maintenu l'usage locatif social du parc. Les mutations socio-spatiales de la cité Michelin ont été déclenchées lorsque la firme a entrepris de se désengager de la gestion de son patrimoine immobilier au cours des années 1980³. L'entreprise a cédé une partie de son parc à l'OPAC⁴, soit

¹ Entreprise internationale de pneumatiques

² Caractéristique des cités ouvrières du nord de la France, il s'agit d'habitations unifamiliales mitoyennes et étroites, à un étage, avec un petit jardin potager à l'arrière. Ce parc immobilier, dont l'usage locatif social a été généralement maintenu, était détenu par Charbonnages de France qui l'a cédé à un établissement public régional dénommé Epinorpa chargé "d'acquérir et gérer, directement ou indirectement les immeubles à usage locatif social détenus par des sociétés à participation majoritaire dans le Nord-Pas-de-Calais, dans le respect notamment des droits statutaires des mineurs et leurs ayants droit". Extrait de la lettre *Énergies et matières premières*, n°21, 3^{ème} trimestre 2002

³ Le désengagement de Michelin correspond à une période de difficultés économiques de la firme.

⁴ L'Office Public d'Aménagement et de Construction est à la fois bailleur social, maître d'ouvrage et acteur de la Politique de la Ville. L'OPAC clermontoise a acheté et réhabilité 135 logements dans la cité Michelin de la Plaine, généralement vides et lorsqu'ils étaient occupés, les locataires ont été maintenus.

135 maisons dans la cité de la Plaine, avant d'engager les travaux de mise aux normes⁵ pour vendre aux ouvriers candidats à l'accession. Le passage du statut de locataire à celui de propriétaire a débloqué l'investissement des ménages dans la transformation et l'embellissement de leur maison. L'auto réhabilitation qu'ils ont initiée fait d'eux, pour ainsi dire, les premiers acteurs ordinaires de la valorisation du quartier. L'auto revalorisation du quartier par les habitants d'origine et leurs héritiers qui agissent à la fois sur l'habitat et les représentations, conjuguée aux actions urbaines engagées par la municipalité pour requalifier le nord de la ville et par Michelin, a vraisemblablement favorisé l'attraction de nouveaux arrivants. Il faut cependant souligner que la requalification n'aurait probablement pas eu les mêmes effets et sens, si le quartier n'était pas proche du centre et si l'habitat n'était pas individuel. Au cœur de cette réflexion se trouve l'hypothèse que les habitants à travers leurs modes d'appropriation vont construire une véritable synchronie entre les transformations spatiales et les mutations sociales de leur quartier.

Toutefois, les mutations sociales observées dans le cas de la cité Michelin ne relèvent pas d'un processus de gentrification, puisque généralement, les catégories sociales qui arrivent dans le quartier n'ont pas des revenus sensiblement plus élevés que les ouvriers retraités. Nous pouvons tout au plus poser la question : ces mutations préparent-elles les conditions d'une gentrification future ? Dans le cas de la cité Michelin, le changement social du quartier est lié à la fois, à la mobilité sociale ascendante de sa population d'origine et à la mobilité résidentielle de ménages ouvriers ou non aux revenus équivalents ou insensiblement plus élevés. Les dynamiques qui affectent la cité Michelin ont alors des incidences sur les représentations, les valeurs accrochées au quartier et la construction sociale (Authier, Bacqué, Guérin-Pace, 2007), dont il fait l'objet, notamment les significations nouvelles, les sociabilités des habitants, les rapports entre les anciens et les nouveaux et les micro ségrégations qu'il fait apparaître. L'articulation entre l'identité ouvrière Michelin et ce territoire va s'en trouver érodée et laisser place progressivement à une diversité des trajectoires sociales et des identités. La réflexion se base sur une enquête menée dans le cadre d'un programme non thématique de l'ANR⁶, intitulé « Espace Habiter Espace Anticipé »⁷, datant de 2006. Engagée en juin 2007 dans la cité Michelin de la Plaine, l'enquête a permis d'interviewer 58 ménages.

1. Les actions urbaines à l'origine de la transformation du quartier

A la fin du 19^e siècle, l'entreprise de pneumatiques Michelin était en pleine expansion et recrutait fortement. A l'instar de certaines figures⁸ du patronat français, les frères Michelin⁹ ont alors mis en place, une optique paternaliste de l'habitat, essentiellement au bénéfice de leur main-d'œuvre ouvrière. L'objectif était de réunir les conditions pour faire évoluer les performances en matière de production. Il s'agissait alors de stabiliser une main-d'œuvre encore empreinte de traditions rurales et, notamment, d'éviter des circuits de ramassage en campagne devenus trop longs. En conformité avec une doctrine paternaliste d'entreprise¹⁰, marqué par le catholicisme

⁵ La mise aux normes concerne l'alimentation en électricité, en gaz et en eau et la réfection des voiries et réseaux divers.

⁶ Agence Nationale de la Recherche.

⁷ La recherche a été dirigée par Serge Thibault, entre 2006 et 2007. Je l'ai engagée, pour ma part, dans le cadre du CERAMAC (Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées sur le Massif Central et les espaces fragiles).

⁸ Par exemple, la famille Schneider du Creusot (Métallurgie)

⁹ André et Edouard Michelin.

¹⁰ Une conception qui veut que celui qui détient le pouvoir joue le même rôle que le père de famille (patron) face à ses enfants (les ouvriers).

social¹¹ et les thèses des hygiénistes, en vogue dans les grandes familles industrielles françaises, Michelin a également mis en place un système social (A. Gueslin, 1993) parallèlement à la construction de logements. L'habitat et l'urbanisation des quartiers ouvriers par Michelin étaient conçus dans l'esprit d'exercer une maîtrise et un contrôle sur les modes de vie des ouvriers. Ils expriment la volonté du patronat de fidéliser la main-d'œuvre, de lui inculquer une certaine morale chrétienne et de maintenir sous tutelle une classe ouvrière enfermée dans un cadre de vie quasi disciplinaire, conçu comme un instrument d'amélioration du rendement et d'anesthésie de la volonté revendicative (M. T. Maiullari, 2004).

La cité Michelin de La Plaine, qui compte 1 176 logements et près de 2 200 habitants, a été réalisée entre 1926 et 1930 à proximité de l'usine de Cataroux, l'un des sites de production les plus importants. Elle a été organisée comme une entité urbaine autonome par rapport à la ville, qui comprend les commodités nécessaires à la vie quotidienne, des écoles, des équipements sportifs, un dispensaire, une église et une coopérative qui offrait l'ensemble des biens de consommation estimés nécessaires aux ménages ouvriers. Le type d'habitat proposé est individuel, mais groupé¹² selon des maisons mitoyennes, chacune sur un lot d'environ 400 m². A l'origine, chaque maison¹³ proposait une surface habitable variant de 70 m² à 100 m² et un jardin. Les normes d'usage des espaces édictées par l'entreprise et l'organisation spatiale des maisons traduisaient clairement l'idéologie paternaliste du patronat. Par exemple, le jardin devait être exclusivement réservé à une activité potagère, destinée à la fois à répondre aux besoins alimentaires des familles et à les occuper sainement. En outre, l'organisation des logements était caractérisée par l'absence de séjour, un lieu propice aux sociabilités, considérées dangereuses par le patronat.

La politique urbanistique patronale de Michelin entamée à partir de 1910 est sans doute une des raisons de la mise en place relativement tardive de la politique publique de l'habitat à Clermont-Ferrand. La réalisation de la première ZUP¹⁴ clermontoise Croix de Neyrat n'a été engagée qu'en 1970. L'essentiel des opérations publiques en matière de logements sociaux a été localisé au Nord de la ville, à proximité des zones industrielles, notamment des emprises de l'entreprise Michelin. La cité Michelin de la Plaine s'est donc retrouvée « phagocytée » par les grands ensembles du Nord de la ville. La Politique de la Ville dans les années 1980 a ensuite défini un territoire prioritaire regroupant les grands ensembles des quartiers Nord et les lotissements pavillonnaires de Chanturgue et de La Plaine. La démarche homogénéisante et globalisante de la Politique de la Ville a participé à gommer les différences entre les diverses entités urbaines du Nord de la ville et particulièrement, avec celui de la Plaine. Mais, en dépit de la stigmatisation qui affecte l'ensemble des quartiers Nord clermontois, en regardant de plus près, chaque entité présente une situation sociale spécifique et des représentations plus nuancées.

¹¹ « Le catholicisme social se définit d'abord, logiquement et chronologiquement, par référence à ce qu'on appelle, au XIX^e siècle, la question sociale, c'est-à-dire les conséquences sociales de la révolution industrielle, le paupérisme, l'existence d'un prolétariat ouvrier misérable et livré sans défense aux rigueurs de la loi de l'offre et de la demande. [...] Le catholicisme social est d'abord un sursaut de la conscience morale provoqué par la révélation de la misère ouvrière. » Rémond (René), 2004, « Catholicisme libéral et catholicisme social », Encyclopédia Universalis.

¹² Les maisons sont groupées essentiellement par 4 et quelquefois par 2.

¹³ La maison est sur 2 niveaux : au RDC, l'entrée permet l'accès à l'ensemble buanderie/WC/douche situé sous un appentis accolé au bâti, à la cuisine et à une 1^{ère} chambre ; au 1^{er} niveau se trouvent 2 autres chambres.

¹⁴ ZUP Zones à Urbaniser en Priorité, procédure mise en place par la loi cadre de 1957 qui a permis de déclencher la reconstruction en France, dans une situation d'urgence.

Ces dernières années, la cité Michelin fait apparaître une distinction de plus en plus marquée, en matière de peuplement et de transformation de l'habitat. Depuis que l'entreprise Michelin a cédé son parc immobilier, en grande partie à ses habitants et dans une moindre mesure à l'OPAC, le quartier fait apparaître des transformations sensibles de l'habitat, qui témoignent aussi d'un processus de changement social. La réhabilitation initiée par l'OPAC et la mise aux normes engagée par Michelin sur le reste du parc à vendre ont coïncidé avec l'auto réhabilitation enclenchée par les locataires devenus propriétaires et ont agi sur celle-ci comme un stimulus. Progressivement, le quartier ouvrier de la Plaine s'est métamorphosé pour passer d'un paysage de « casernement » à une organisation diversifiée et d'un habitat à l'aspect vieillot et pauvre à des maisons coquettes.

Parallèlement à sa réhabilitation, le quartier a bénéficié de la politique publique de requalification des quartiers Nord clermontois. La réhabilitation¹⁵ des grands ensembles de HLM¹⁶, l'implantation de services et d'équipements, tel que le stade Montpied¹⁷, et l'aménagement urbain en général sont des opérations de valorisation qui ont d'autant plus profité au quartier ouvrier de La Plaine que ce dernier avait déjà engagé la transformation de son image. Aujourd'hui, le renouvellement¹⁸ urbain des ensembles de logements sociaux d'alentour, la dynamique de reconversion des emprises industrielles proches de la Plaine en pôle tertiaire (siège social de Michelin et réalisation en cours du CHU d'Estaing, etc.) et la mise en place du tramway¹⁹ reliant le quartier au centre ville en dix minutes sont des facteurs qui ont sensiblement désenclavé ce territoire, tant symboliquement que spatialement.

L'habitat individuel, la liberté d'appropriation et de transformations qu'il autorise et les coûts attractifs²⁰ sont au cœur du choix résidentiel des nouveaux arrivants. Ces derniers ont parfaitement conscience des avantages de ce quartier, comme son accessibilité, sa proximité du centre ville et sa desserte en équipements. Des atouts qui pèsent d'autant plus qu'il s'agit, selon eux, d'un « lotissement pavillonnaire » dans un environnement où la valeur de la maison de ville ne peut qu'augmenter.

¹⁵ Engagée au cours des années 1980.

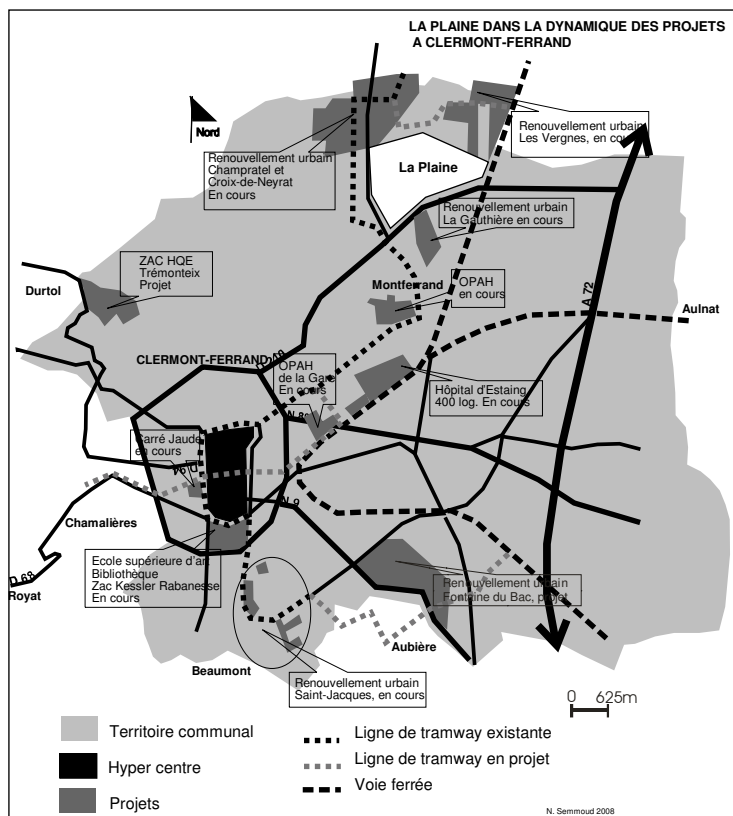
¹⁶ Habitation à Loyer Modéré : logement social

¹⁷ Inauguré en 1995

¹⁸ Il s'agit d'opérations de démolition/reconstruction pour proposer d'autres formes d'habitat et de réhabilitation/reconversion pour intégrer des activités tertiaires.

¹⁹ Mis en service le 14 octobre 2006

²⁰ Selon les interviewés, Michelin a cédé les maisons entre 30 000 et 33 000 euros, au cours des années 1980 et au début des années 1990. Elles ont été revendues par les héritiers entre 100 000 et 130 000 euros, début des années 2000.



Sud est du quartier de la Plaine. Le volume original de la maison Michelin est indiqué en blanc, tout le reste étant les extensions initiées par les propriétaires.
(Source : à partir des photos aériennes 2004, CERAMAC. Echelle approchée 1/6900e)

2. L'auto réhabilitation et l'auto requalification participent de/à l'attractivité

Le groupe des anciens du quartier, soit 50% des interviewés, le plus important et relativement homogène, est composé essentiellement des retraités de Michelin (plus de 60 ans). Ils ont quasiment tous acquis leur maison au cours des années 1980 et au début des années 1990, grâce à des prêts avantageux proposés par l'entreprise. La nature des investissements consentis à la maison reflète les différences de revenus et de trajectoires de ces retraités. Les plus nombreux (soit près de 50% de ce groupe) sont les couples qui vivent d'une seule retraite et qui ont parfois du mal à rembourser leur prêt. Les personnes seules, en particulier les femmes veuves ou divorcées sont dans la même situation. Ensuite, il y a les couples avec deux retraites (soit 40%

des anciens), ce niveau de revenu supérieur aux premiers se traduit à travers l'importance des transformations de la maison. Moins nombreux parmi les retraités, il y a ceux qui n'ont pas acheté et qui sont aujourd'hui locataires chez l'OPAC (soit 10%). Leur distinction des autres retraités de Michelin peut s'expliquer, tant par des différences salariales liées au statut professionnel à l'usine ou par un nombre important de personnes à charge, que par le choix de rester locataire. Les ouvriers ont, dans tous les cas, bénéficié des retraites relativement avantageuses de Michelin et continuent à profiter des services sociaux de l'entreprise (santé, vacances, etc.). De plus, la façon dont ces ménages ouvriers ont géré leur ascension sociale (formation et promotion au sein de l'entreprise, épargne draconienne, formation des enfants, petits boulots parallèles, etc.), leur a permis de faire évoluer leur mode de vie et de consommation et d'investir notamment, dans les travaux de rénovation et de transformation de la maison et dans son ameublement et son décor.

Le groupe des nouveaux arrivants, en âge d'activité, est plus hétérogène. Les ménages ont généralement deux salaires et donnent volontiers, contrairement aux anciens, leur niveau de revenu qui varie entre 2 000 et 3 000 euros mensuels²¹. Les nouveaux arrivants se distinguent en deux catégories d'âge qui correspondent aussi à deux périodes successives d'installation dans le quartier. Les ménages entre 40 et 60 ans, soit 34% des interviewés, qui se sont généralement installés dans le quartier au début des années 1990 et dont la plupart est propriétaire, héritier ou non. Les catégories socioprofessionnelles sont plus diverses, parmi elles, il y a des ouvriers ou des techniciens Michelin, des chauffeurs de transport en commun, des instituteurs, des ébénistes, des agents commerciaux, etc. Les plus jeunes, de moins de 40 ans, soit 16% de l'échantillon, ont emménagé au début des années 2000 et travaillent quasiment tous en dehors de Michelin (comptable, informaticien, instituteurs, cuisinier, restaurateur, animateur de grande surface, agents commerciaux, etc.). La plupart des nouveaux arrivants provient des HLM d'alentour ou d'ailleurs et sont donc des primo accédants à la propriété. La promotion au statut de propriétaire de cette population, considérée comme l'aboutissement d'une trajectoire laborieuse, correspond à un jalon important de sa mobilité sociale.

Les transformations incessantes du quartier sont successivement le fait des ouvriers retraités, des héritiers et des nouveaux arrivants. Il semble qu'elles se soient même intensifiées ces dernières années avec l'arrivée d'une nouvelle population aux moyens relativement plus importants que la première. Aujourd'hui, il faut parfois regarder de très près pour reconnaître les maisons originelles de Michelin et retrouver l'organisation spatiale première du quartier, caractérisée par l'uniformité et la répétition. Les mutations physiques du quartier témoignent d'un processus dont les différentes étapes correspondent à des moments clés du changement social que va connaître ce territoire. Ce double mouvement synchrone place l'habitat et l'habiter comme la manifestation par excellence des mutations sociales spatiales de la cité ouvrière.

La première étape correspond au moment où Michelin a cédé le parc immobilier à ses habitants. Les transformations vont être le fait des anciens de Michelin et des nouveaux, héritiers ou acquéreurs. Le désengagement de Michelin a débloqué, pour ainsi dire, chez les nouveaux propriétaires des pratiques latentes où les transformations des maisons levaient les contraintes imposées par Michelin à leurs usages. Ainsi, les premières modifications consistaient généralement à créer un véritable espace de séjour (mutation du garage et/ou du cellier pour agrandir le séjour et construction d'un nouveau garage) et à convertir progressivement le jardin

²¹ Le revenu fiscal des ménages à la Plaine se situe entre 20 000 et 25 000 euros, alors que le revenu moyen au sein de la ville est de 25 000 euros.

potager en lieu d'ornementation et de loisir, par notamment, la réalisation d'une véranda. Le séjour faisait ainsi l'objet de la part du ménage d'investissement important en matière d'ameublement et d'éléments de décor, contrairement au reste de la maison qui restait encore rudimentaire. Le choix de ces deux espaces pour concentrer les investissements familiaux renvoie sans doute au besoin des ménages de signifier leur évolution sociale à travers des lieux de représentation et de se distinguer en rompant avec l'uniformité de l'habitat ; en somme, des lieux de communication sociale en direction des passants, du voisinage et des personnes que l'on reçoit. Les ménages, à travers ces premières transformations opèrent alors un réajustement de leur habitat avec le statut social qu'ils ont atteint. Ces réajustements vont se poursuivre en élargissant les transformations à d'autres lieux. Les chefs de famille, souvent à la veille de leur retraite ou à la retraite, n'ont plus les enfants à leur charge, parfois ces derniers contribuent aux transformations de la maison familiale. Les transformations vont alors s'étendre à d'autres espaces dans la maison, comme la cuisine qui deviendra un autre lieu de réception, la salle de bain et les pièces aménagées pour accueillir les enfants et les petits-enfants.

La seconde étape coïncide avec l'arrivée dans le quartier, début des années 1990, d'une population plus jeune que la première, dont l'âge varie entre 40 et 60 ans. Les nouveaux arrivants vont à leur tour adapter les maisons à leurs usages, par l'agrandissement et l'embellissement du séjour et de la salle de bain, par l'aménagement d'une cuisine américaine, d'une véranda, etc. Bien que parfois les transformations concernent les mêmes espaces que celles des anciens, elles seront plus importantes en terme d'investissement : la taille des extensions est plus importante, les matériaux plus riches et les pratiques de décor plus nombreuses. Début des années 2000, le quartier va connaître une nouvelle vague d'installations qui sont le fait de catégories sociales plus jeunes, aux revenus plus élevés, notamment parce que les ménages ont quasiment tous deux salaires. Ils vont alors enclencher des modifications substantielles de leur maison pour l'adapter à leurs besoins. Le type de ces modifications, leur rythme et leur ampleur sont en soi révélateurs des spécificités sociales des nouveaux arrivants et du niveau de leurs revenus. Outre les aménagements intérieurs, comme la cuisine américaine, le bar, le bureau, quelquefois la salle de bain équipée de jacuzzi et plus rarement, la pièce insonorisée pour le cinéma et la musique, les habitants introduisent des matériaux et des équipements plus coûteux (baies vitrées, vérandas vitrées, bois, pierre de taille, décor plus riche, etc.) et surtout, ils vont systématiser les extensions verticales et horizontales de leurs maisons par des rajouts de volumes. Ainsi, l'embellissement et la personnalisation des façades et du jardin, le changement de clôture, etc. vont poursuivre de métamorphoser la physionomie du quartier, dont l'uniformité et la répétitivité s'effacent progressivement, pour ressembler finalement aux lotissements pavillonnaires classiques.

Les pratiques de transformations de l'habitat des nouveaux arrivants et leur caractère ostentatoire finissent par créer une émulation chez l'ensemble des habitants, mais elles resteront plus mesurées et plus modestes chez les anciens. Cette distinction, sans doute liée à l'âge avancé des anciens, à leurs moyens plus modestes et à la sobriété de leur mode de vie – qui se traduit, notamment par une gestion encore traditionnelle du budget évitant l'usage des prêts bancaires –, s'explique aussi par leur attachement identitaire à la maison Michelin d'origine. S'ils rejoignent les nouveaux sur la nécessité de requalifier le quartier en embellissant les maisons, ils n'en demeurent pas moins critiques à l'égard des métamorphoses qui défigurent la cité Michelin. Si cette attitude paraît contradictoire, elle indique peut-être qu'ils acceptent mal l'affichage social ostentatoire des nouveaux. Ce dernier souligne les différences sociales dans la proximité, une situation que les ouvriers de la cité n'ont jamais connue : « nos voisins nous ont toujours ressemblés ».



L'habitat Michelin proche de sa conception originelle. Quatre maisons (RDC +1 niveau) mitoyennes. Façades de deux d'entre-elles.



Les transformations de l'habitat : extensions (rajout de volume), embellissement du jardin (pelouses, terrasse...), nouveau traitement des clôtures, etc.

3. La construction sociale du quartier

Beaucoup d'héritiers ont choisi de revenir dans le quartier de leur enfance. Il s'agit généralement de jeunes ménages avec des enfants qui travaillent au centre et qui ont une préférence pour l'habitat pavillonnaire. Ils ont acquis une situation professionnelle qui les éloigne du milieu ouvrier et un niveau de vie plus élevé que leurs parents. Ils sont cadres moyens, techniciens, enseignants ou employés et dans de nombreux cas, le conjoint travaille également. Cette catégorie n'a aucun mal à se fondre dans le quartier, même si les sociabilités qu'elle développe n'ont plus rien à voir avec celles du milieu ouvrier, elle s'appuie sur elles. Ces ménages héritent d'une certaine façon des représentations positives du quartier de la part de leurs aînés et tentent de les perpétuer à travers leur implication dans la vie du quartier. Ils entreprennent alors avec l'aide des anciens de réifier les valeurs du milieu ouvrier, en organisant, notamment des systèmes d'entraide et de conseils pour les travaux engagés dans les maisons. Les enfants qui ont hérité des

maisons de leurs parents, n'ont évidemment pas tous fait le choix de s'installer dans le quartier. Beaucoup ont préféré vendre le patrimoine transmis, c'est ce qui a créé un véritable marché immobilier local, repéré par les ménages²² désirant accéder à la propriété et au pavillonnaire.

Si les héritiers qui s'installent dans la cité adhèrent volontiers aux représentations valorisantes véhiculées par le milieu ouvrier, les étrangers à Michelin, quant à eux, sont partagés. Certains rejoignent les premiers, tandis que les autres déplorent un quartier sans vie en responsabilisant implicitement la population âgée. Les liens sont plus fluctuants entre les nouveaux et les relations se limitent en général à une simple courtoisie, pourtant leurs modes de vie se rapprochent, puisque on assiste à une imbrication croissante des conditions de vie des ouvriers et employés qui sont rejoints par les professions intermédiaires, les personnels de l'enseignement ou de la santé, les fonctionnaires ou assimilés, les agents de maîtrise et les techniciens. Parmi les nouveaux arrivants, c'est les héritiers, les apparentés aux ouvriers retraités de Michelin et les ouvriers actuels de Michelin qui joueront le rôle de « médiateurs » entre les étrangers à Michelin et les retraités. Ils mettront ainsi en place des pratiques d'échange – comme la garde des enfants, le jardinage, le bricolage, la location d'un garage, etc. –, encore limitées mais qui préfigurent peut-être des nouvelles formes d'interaction et d'interdépendance.

Les anciens, quant à eux, ont vu leurs sociabilités ouvrières s'éroder pour laisser place à un affranchissement relatif des ménages pesanteurs de leur communauté d'origine. L'esprit, les mentalités et les représentations du monde ouvrier Michelin restent toutefois intacts et continuent à être des éléments référents opérants sur les comportements de la communauté Michelin de ce micro territoire. Si les solidarités des anciens de Michelin restent toujours agissantes, elles s'exprimeront néanmoins sous des formes associatives, notamment au sein du club Viviani²³ qui participe à rompre l'isolement des personnes âgées. Toujours est-il que les ménages anciennement ouvriers affranchissent leurs sociabilités des pesanteurs de leur communauté, pour les adapter à leur nouveau mode de vie et à celui de leur nouveau voisinage.

L'arrivée du nouveau voisinage inquiète le « club » des anciens de Michelin, même s'il est perçu comme un élément de rajeunissement du quartier. Dès lors, les anciens restent circonspects et sur leur garde et c'est plutôt certains nouveaux arrivants qui vont proposer leur aide, multiplier les possibilités de rencontre, etc. Les nouveaux arrivants liés de loin ou de près à Michelin seront mieux acceptés et intégrés dans la communauté. La cohabitation sociale qui s'installe dans le quartier de la Plaine ne signifie nullement que tout ce passe bien dans le meilleur des mondes, le conflit existe et paradoxalement il conforte les processus d'intégration et les interactions en cours. Il concerne essentiellement les habitants des HLM à proximité, en particulier les jeunes et la population d'origine arabe, notamment celle qui s'est installée dans le quartier.

Le regard stigmatisant, voire xénophobe que portent les habitants, anciens et nouveaux, de la cité Michelin, sur la population des HLM participe de leur rapprochement. L'agrégation entre ancien et nouveaux se fait finalement par la mise à l'index d'une population modeste dont on craint la contamination. En effet, malgré l'attitude circonspecte des anciens vis-à-vis des nouveaux, ils se rejoignent tous sur l'exclusion d'un groupe qui les renvoie peut-être à leur propre passé social d'immigré (beaucoup sont d'origine espagnole ou portugaise) ou de locataire des HLM. La

²² Selon la FNAIM locale, le quartier intéresse particulièrement les primo accédants. Les maisons Michelin se négocient à plus de 150 000 euros et le tramway a donné de la valeur au quartier.

²³ Située au centre du quartier, cette structure associative organise régulièrement différentes actions culturelles et participe ainsi au maintien des liens entre les habitants. Bien qu'à l'origine, elle était avant tout destinée au personnel Michelin, l'association a su évoluer et s'ouvrir aux autres habitants.

distinction vis-à-vis de ce groupe permet de marquer le chemin parcouru socialement. Les catégories d'habitants, récemment arrivées, sur valorisent d'autant plus le quartier qu'il est proche de grands ensembles stigmatisés, tels que les Vergnes ou Croix de Neyrat. Dans ce cas, les représentations activent le mécanisme de supplémentation²⁴ (D. Jodelet, 2003, p. 70) du réel qui vise à contrecarrer « la contamination » et l'amalgame social entre la cité ouvrière et ces quartiers et surtout à opérer une discrimination sociale. Ainsi, le discours des habitants de la cité Michelin fait d'elle un lieu de leur entre soi et la distingue des logements sociaux, vis-à-vis d'autrui. Dès lors, la stigmatisation de la population des HLM devient la base d'un processus d'identification collective dont le fondement apparaît comme un contrat social tacite qui commande les interactions au sein de l'entre soi et l'exclusion du groupe réprouvé.

Les sociabilités qui caractérisaient la cité Michelin et organisaient finalement l'entre soi de cette communauté ouvrière définissaient une articulation très forte entre ce micro territoire et l'identité de ses habitants. L'ancrage est d'autant plus important dans un territoire de connaissance et d'interconnaissance, comme le sont souvent les quartiers anciennement ouvriers. Malgré les transformations socio-spatiales, tout un passé de labeur, toute une histoire locale, dans leurs moments les plus marquants, restent une réalité symbolique et commandent de nombreux comportements quotidiens. L'appartenance à un quartier, lorsqu'elle est corroborée par l'appartenance à un groupe social spécifique, devient une marque qui renforce le processus d'identification d'un groupe déterminé (M. de Certeau, L. Giard, P. Mayol, 2003a, p. 69). Aujourd'hui, les significations du quartier ont évolué et traduisent la cohabitation de plusieurs identités et trajectoires sociales qui mettent en œuvre des sociabilités à géométrie variable et convergent lorsqu'il s'agit de se distinguer de la population des HLM. Par ailleurs, bien que l'évolution des sociabilités soit différente entre les anciens et les nouveaux, elle indique une tendance générale à maîtriser les relations de voisinage, dans l'objectif de protéger une part d'anonymat. Elle fait apparaître une sorte de tri dans les relations, dans leurs formes et les lieux où elles prennent effet. Ainsi, la population semble privilégier les relations au sein de l'espace public, comme la rue, l'école et les associations, des lieux où se fait l'essentiel des rencontres ou des fêtes de quartier. Le jardin, dans certaines limites, peut être un lieu de rencontre avec le voisinage.

Conclusion

Des travaux²⁵, représentatifs des réflexions sur les mécanismes actuels d'agrégation sociale urbaine convergent avec notre analyse, sur deux idées fortes. D'abord, la recomposition de quartiers anciennement ouvriers se fait, en premier lieu, à travers les changements dans les représentations que les gens se font d'eux-mêmes, des autres et de leur quartier. Ensuite, ces travaux soulignent que la recomposition des quartiers populaires selon la figure de la diversité sociale est tributaire de la nature des opérations urbaines engagées, en particulier par les pouvoirs publics. Lorsqu'elles s'écartent d'une transformation brutale du quartier, pour maintenir le tissu social tout en encourageant l'arrivée de nouvelles populations, elles dotent le quartier des conditions matérielles de cette cohabitation sociale. La réflexion présente rend compte précisément des rapports dialectiques entre les actions urbaines entreprises au sein du quartier et son organisation sociale. En particulier, la lecture des

²⁴ La supplémentation confère à l'objet représenté des attributs et des connotations qui ne lui appartiennent pas en propre, il s'agit aussi d'un surcroît connotatif.

²⁵ Cf. Haumont (Nicole) (dir.), *La Ville : agrégation et ségrégation sociales*, Paris, L'Harmattan, coll. Habitat et société.

modifications physiques opérées par les habitants contribue à spécifier les groupes sociaux et leurs modes de vie et à mesurer leur ascension sociale.

La question de fond soulevée par les recompositions qui s'opèrent dans le quartier populaire ayant fait l'objet de transformations socio-spatiales est d'abord celle de leurs conséquences sur les sociabilités des résidants. Etant entendu que les formes de sociabilité entre les individus concourent à octroyer au quartier sa valeur sociale. On assiste, en effet, dans la recomposition de ce territoire, à la disparition d'un système de sociabilités caractéristique de la communauté ouvrière²⁶, dont l'intensité des relations de quartier a comme revers un contrôle social parfois pesant (M. H. Bacqué, Y. Sintomer, 2002), et à sa substitution par un système diffus qui intègre d'autres groupes sociaux, diversifie les formes du lien social, élargit leur territorialité et affranchit les individus des contraintes communautaires. Cette diversification des formes de sociabilité est également fonction de la catégorie sociale, du genre et de l'âge, et concerne plusieurs échelles (immeuble, quartier, ville, agglomération, etc.).

Cependant, si le processus de changement social du quartier de la Plaine a eu au départ une certaine spontanéité et une autonomie relative par rapport aux acteurs du marché immobilier local, il fait aujourd'hui l'objet d'un intérêt accru de la part de ces derniers. Par exemple, de nombreux ménages âgés anciennement installés dans le quartier, sont sollicités par les agences immobilières pour vendre leur bien à des coûts de plus en plus élevés. On peut penser que le changement social du quartier de la Plaine, en échappant dans une certaine mesure aux injonctions directes du marché immobilier, a permis une cohabitation inédite entre catégories sociales aux modes de vie et aux revenus différents, qui fait de la cité ouvrière le lieu d'expérimentation de l'accession à la propriété de groupes « sortants » du logement social. Une cohabitation sociale qui peut aujourd'hui être remise en cause par des stratégies spéculatives au sein du marché immobilier.

Mais, les mutations socio-spatiales de la cité Michelin de la Plaine peuvent-elles conduire à un processus de gentrification ? La question reste posée, d'autant que le type d'habitat et l'inscription dans le périmètre ZUS²⁷ sont deux facteurs qui constituent un frein à l'attraction de catégories sociales aux revenus sensiblement plus élevés que les résidants actuels. La forme groupée de l'habitat en quatre maisons mitoyennes et les effets de la promiscuité avec le voisinage que cela suppose, notamment en matière de bruit, sont déjà relevés par les habitants comme une contrainte. La taille de la maison est également un aspect rebutant, car les extensions effectuées sur le jardin sacrifient l'espace le plus recherché dans ce type d'habitat. Sauf si les nouveaux arrivants ont les moyens d'acheter, par exemple, deux maisons du groupement et d'engager les travaux qui permettent de doubler la surface habitable et d'avoir des appartements traversants. Mais, il faudrait encore que le mécanisme du différentiel de loyer analysé par Neil Smith soit possible. Selon l'auteur, lorsque le différentiel de loyer entre l'actuelle et la potentielle rente foncière devient suffisamment important « [...] le redéveloppement et la réhabilitation vers de nouveaux usages du sol deviennent une perspective profitable [...] ». Cependant, dans le cas

²⁶ L'ouvrage de Magri (Suzanna), Topalov (Christian) (dir.), 1989, *Villes ouvrières : 1900-1950*, Paris, L'Harmattan, décrit bien ces formes de sociabilités populaires à travers lesquelles la proximité géographique est la base de la constitution de solidarités. Solidarités qui tiennent lieu de *filet de sécurité* envers les aléas de l'existence, selon Castel (Robert), 1995, *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, coll. L'espace du politique, 813 p.

²⁷ La Zone Urbaine Sensible est un territoire prioritaire de la Politique de la Ville dont l'objectif est de réduire les inégalités sociales et spatiales.

étudié, l'inscription du quartier de la Plaine dans la ZUS participe de sa stigmatisation, contraire à toute perspective de forts profits immobiliers.

Bibliographie

Authier (Jean-Yves), Bacqué (Marie-Hélène), Guérin-Pace (France) (dir.), 2007, *Le Quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, La Découverte, coll. Recherches.

Bacqué (Marie-Hélène), Sintomer (Yves), 2002, « Peut-on encore parler de quartiers populaires ? », in *Espaces et sociétés*, n° 108-109, pp. 29-46.

Certeau (Michel de), Giard (Luce), Mayol (Pierre), 2003a, (1^{ère} éd. 1994), *L'Invention du quotidien*, tome 2 *Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard, coll. Folio/Essais, 415 p.

Gueslin (André), « Le système social Michelin (1889-1940) », in Gueslin (André) dir., 1993, *Michelin, les hommes du pneu. Les ouvriers Michelin à Clermont-Ferrand de 1889 à 1940*, les Editions de l'Atelier des Editions Ouvrières, coll. Le Mouvement social, Paris, pp. 73-154.

Haumont (Nicole) (dir.), *La Ville : agrégation et ségrégation sociales*, Paris, L'Harmattan, coll. Habitat et société.

Jodelet (Denise), (dir.), 2003, *Les Représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. Sociologie d'Aujourd'hui, 447 p.

Maiullari (Marie Thérèse), 2004, « Logement ouvrier (XIXe siècle) », Encyclopédia Universalis

Smith (Neil), 1982, « Gentrification and uneven development », *Economic Geography*, vol. 58, pp. 139-155